

COMMUNIQUÉ

Importante mise à jour des directives diocésaines en réponse à la pandémie de Covid-19

Longueuil, le 19 mars 2020. — Le Comité de crise présidé par l'évêque et composé des membres de l'Équipe de direction, de la responsable du Service des communications et du responsable diocésain de l'Aide aux fabriques, vous communique les informations suivantes :

A. Fermeture complète de toutes les églises

- a. À compter de maintenant et jusqu'à nouvel ordre, toutes les églises et chapelles des communautés religieuses du diocèse **sont fermées au public.**

B. Changements au Centre diocésain

- a. À compter de maintenant et jusqu'à nouvel ordre, le Centre diocésain est également **fermé au public.**
- b. Un service d'accueil téléphonique sera toutefois maintenu **entre 9 h et 16 h**, du lundi au jeudi.
- c. Pendant ces heures, le personnel du Centre demeure en tenue de service et assure, sur place ou en télétravail, un suivi aux demandes reçues par téléphone ou par courriel.

C. Diffusion des célébrations diocésaines de la Semaine sainte

- a. Même si les célébrations publiques sont interdites dans les lieux de culte, l'évêque souhaite célébrer avec les diocésaines et diocésains les moments forts du Triduum pascal. Dans les circonstances particulières qui sont les nôtres, les outils technologiques lui offrent la possibilité de garder contact avec la communauté diocésaine et de vivre ces célébrations en union de cœur et de prière.
- b. L'évêque présidera donc, à huis clos, la Messe en mémoire de la Cène du Seigneur (Jeudi saint) pendant laquelle il procédera à la bénédiction des huiles, la célébration de la Passion (Vendredi saint) et la Veillée pascale.

Les horaires et les canaux de diffusion vous seront communiqués prochainement.

- c. La communauté diocésaine est invitée à se joindre à la célébration eucharistique du Dimanche de la Résurrection, sommet de la vie liturgique, sur les réseaux habituels : Le Jour du Seigneur, Sel et Lumière, TVRS, etc.

D. Importance de notre personnel pastoral

- a. Dans le respect des règles sanitaires et des consignes du gouvernement, **le personnel pastoral demeure toujours au travail**, solidaire des autres acteurs sociaux. Dans la perspective d'une Église « en sortie », malgré les contraintes, il est encore plus appelé à être en tenue de service. Certes les tâches à effectuer sont différentes et s'exercent dans des endroits différents, mais nos prêtres, agentes et agents de pastorale sont tous appelés à rendre témoignage de la sollicitude et de la compassion du Christ Bon Pasteur. Ils sont un service essentiel à la vie et à la présence de l'Église au cœur de notre monde.

E. Les maisons de personnes de vie consacrée

- a. Les personnes de vie consacrée sont un soutien spirituel des plus importants dans cette période trouble et nous comptons sur leur collaboration dans la mission.
- b. Toutefois, compte-tenu de l'âge des résidents et des prêtres qui assurent le ministère dans ces maisons, **les célébrations eucharistiques y sont annulées**.
- c. Les autres rassemblements (Liturgie des Heures, chapelet, etc.) doivent se faire selon les consignes déjà émises par la Direction générale de la santé publique.

F. Soutien aux assemblées de fabrique

- a. Comme mentionné dans le décret du 16 mars dernier, la Caisse d'entraide financière des fabriques (CEFF) proposera son aide aux paroisses qui en auraient besoin, prioritairement les milieux défavorisés.
- b. S'il advenait toutefois qu'elles aient à revoir les tâches et le temps de travail du personnel d'assistance, le Service de l'économat – Aide aux fabriques leur apportera soutien et expertise.
- c. À cet égard, surveillez très prochainement une communication de l'économe diocésain.

G. Appel aux diocésaines et diocésains

- a. En cette période d'incertitude, vos paroisses ont toujours besoin de vous. Merci de continuer de les soutenir par vos prières, vos conseils, vos dons, votre solidarité.
- b. La santé de tous est une grande préoccupation. Restons attentifs à suivre scrupuleusement les consignes sanitaires.
- c. Si vous avez besoin d'aide, de soutien moral, d'accompagnement spirituel ou de prière, consultez votre paroisse : nous sommes à votre service.

H. Site Web diocésain

Le site Web diocésain www.dsjl.org offre une grande quantité d'informations, entre autres des ressources liturgiques, des réflexions spirituelles et des mises à jours constantes des messages de l'évêque. Consultez-le régulièrement.